

## HORAIRE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:  
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 16h  
Mercredi : fermée  
Permanences des élus:  
lundi et vendredi de 18h à 19h  
Compte Facebook : Mairie de Mareuil la Motte  
Site Internet: [mareuil-la-motte.fr](http://mareuil-la-motte.fr)

## Contact

Secrétaire : Marie-Laure BOUVET  
Adresse : 1, rue de la Place  
60490 Mareuil-la-Motte  
Téléphone : 03 44 42 53 07  
Mail : [mairie@mareuil-la-motte.fr](mailto:mairie@mareuil-la-motte.fr)

Juillet 2024  
N°33

DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE  
CANTON DE THOUROTTE



Mairie de Mareuil-la-Motte  
1, rue de la Place  
60490 MAREUIL-LA -MOTTE  
Tél.: 03 44 42 53 07

## COMMUNE DE MAREUIL-LA-MOTTE



## Bulletin d'informations municipales

### Mot de madame la Maire

A nouveau quelle belle soirée musicale pour la fête de la musique à Mareuil-la-Motte ! Comme toujours le public était au rendez-vous malgré une météo mitigée pour écouter les groupes musicaux une fois de plus très performants. Cette réussite nous la devons tout particulièrement à l'PAEP et aux bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de cette fête. Un grand bravo pour cette remarquable organisation et mille remerciements à tous.

Le budget 2024 a été voté lors du conseil municipal du 8 avril 2024 et vous en trouverez le procès-verbal dans ce bulletin. Les travaux décidés : audit énergétique des bâtiments communaux en vue des travaux de rénovation, reprise de drainage au pied du talus du city-stade, réfection du terrain de pétanque rue de Gury, travaux d'embellissement et d'isolation au Carafon, aire de jeux. Les aménagements prévus pour la sécurité routière sont en attente d'études complémentaires. Des plantations en hydraulique douce (haies, bandes enherbées...) viendront compléter les travaux de lutte contre les coulées de boue durant le second semestre. Pour la modification du PLU : c'est l'étude environnementale qui est en cours et les résultats seront connus en octobre. Les lourdeurs administratives nous freinent dans nos projets : lenteur des devis, disponibilité des entreprises, subventions longues à obtenir...

Nous vous attendons pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice du 13 juillet, la cérémonie aux monuments aux morts et la kermesse villageoise du 14 juillet.

La mairie sera fermée du lundi 29 juillet au 19 août. Seules les permanences du lundi soir seront assurées. En cas de besoin, vous pouvez utiliser la messagerie qui sera consultée régulièrement : [mairie@mareuil-la-motte.fr](mailto:mairie@mareuil-la-motte.fr)

Je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Michèle Swynghedauw

### Fêtes et manifestations à venir

- 13 juillet: retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- 14 juillet : Commémoration au monument aux morts et kermesse du village
- 27 juillet : caravane des jeux
- 31 août et 1 septembre : fête foraine
- 7 septembre : un village un feu à Coudun

### Informations

- La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre à 08h30 à l'école face à la mairie
- La bibliothèque JeTuLiS est fermée pendant les vacances; réouverture le mercredi 4 septembre aux heures habituelles
- Vacances des commerces ambulants:
  - \* coiffure excellence du 29 juillet au 16 août
  - \* Au fil de la route du 01 août au 31 août
  - \* Pizzas des sources du 03 août au 23 août



## Ça s'est passé chez nous...



Félicitations M et Mme CLINARD  
Noces d'Or



festi'VALEM



La ronde de l'Oise



Concours de pêche



Fête de la musique



Kermesse





Conseil municipal

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le huit avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en la salle de la mairie, sous la présidence de Mme SWYNGHEDAUX Michèle, maire.

**Étaient présents** : MM. SWYNGHEDAUX Michèle, PILLOY Roger, BOMY Dominique, BOILEAU Jean-Marc, BUKWA Gérard, LEROY Gabriel, MATRAN Frédéric, FOULON Ludovic, BOMY Alexandre, VINCENT Virginie et GUILBERT Gaël formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné pouvoir** : Mme DECAUX Charline ayant donné pouvoir à Mme SWYNGHEDAUX Michèle, M. BRACONNIER Jean-Paul ayant donné pouvoir à Mme GUILBERT Gaël

**Était absent** : M. MATHIEU Jean-Marie.

Convocation du 02/04/2024 Membres en exercice : 14 Présents : 11 Votants : 13

Madame la maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Mme GUILBERT Gaël a été nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°1 : Approbation du compte de gestion 2023**

Madame la maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2023 dressé par M. Philippe RAMON, receveur municipal. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°2 : Compte administratif 2023**

Après présentation par Monsieur PILLOY Roger, adjoint au maire, le compte administratif 2023 est adopté à 11 voix pour, Mme la maire ne prenant pas part au vote.

	fonctionnement	investissement	
			exercice 2023
Recettes 2023	617 307,14	312 331,41	929 638,55
Dépenses 2023	473 463,31	175 311,93	648 775,24
Résul. exercice 2023	143 843,33	137 019,48	<b>635 705,73</b>
<i>A reprendre le report de l'excédent de fonctionnement 2022</i>			+ 429 603,63
<i>Le résultat de fonctionnement 2023</i>			+ 143 843,83
<b>Situation au 31/12/2023 en fonctionnement</b>			<b>= 573 447,46</b>
<i>A reprendre le report du déficit d'investissement 2022</i>			- 74 761,21
<i>Le résultat d'investissement 2023</i>			+137 019,48
<b>Situation au 31/12/2023 en investissement</b>			<b>= 62 258,27</b>

**Délibération n°3 : Affectation du résultat**

Le conseil municipal :

Considérant :

- Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2022 s'élevant à - 74 761,21 €
- Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 s'élevant à 137 019,48 €
- Le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022 s'élevant à 429 603,63 €
- Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élevant à 143 843,83 €

L'absence de restes à réaliser

Constate :

- Que l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 62 258,27 €

Que l'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 573 447,46 €

Décide d'affecter :

- La somme de 573 447,46 € en report à nouveau au compte 002

La somme de 62 258,27 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au compte 001

**Délibération n°4 : Vote des taux des impôts directs locaux 2024**

Madame la Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Madame la Maire propose de maintenir les taux de référence 2024 figurant sur l'état 1259

**Le conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 2 abstentions, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 23,31 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,03 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,79 %
- cotisation foncière des entreprises : 17,47 %

**CHARGE** Madame la Maire de notifier cette décision et l'état 1259 complété aux services préfectoraux.

**Délibération n°5 : Subventions 2024**

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide, lors de l'adoption du budget 2024, à 11 voix pour et 2 abstentions, d'allouer les subventions suivantes au compte 65748 :

Associations et organismes	Subventions allouées
AEP André Maresse	1 500 €
Amicale de pêche de Mareuil-la-Motte	500 €
Coopérative scolaire	2 100 €
Club du Second Souffle	500 €
Bibliothèque « Jetulis »	1 000 €
Club des randonneurs « les Galocheux »	500 €
Judo club Ressontois	300 €
Association « Théâtreum »	550 €
Association « Ches Amuzeux »	500 €
Groupe musical LV2M	500 €
Groupe musical M67	500 €
Karaté Do de la Vallée du Matz	180 €
Association des Parents d'Elèves du Collège de la Vallée du Matz	560 €
Association sportive de Cconnectancourt	160 €
Association chats perchés	400 €
Centre Social de Lassigny	200 €
Compagnie d'arc de Lassigny	260 €
Les Entrechats de Ressons-sur-Matz	200 €
Subventions diverses	4 590 €
<b>TOTAL</b>	<b>15.000 €</b>

**Délibération n°6 : Vote du budget 2024**

Suite à la réunion de la commission communale des finances locales, madame la Maire présente le projet de budget 2024, compte tenu d'une part, des dépenses constatées pour la gestion 2023 des besoins et prévisions de travaux prévus par la commission des finances, et d'autre part des recettes prévues pour l'exercice 2024.

Après examen et discussions de ces propositions, le budget est établi comme suit et approuvé à l'unanimité :

Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à hauteur de : 466 258,27 €

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à hauteur de : 1 174 957,46 €